

République Française



Ministère chargé des Transports

Licence n°
2022/93/ 0001307

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) ALPINEPARTNER

72 AV BERTHIE ALBRECHT
83120 SAINTE-MAXIME

n° SIREN

920953783

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable de 04/11/2022

à 03/11/2024

Délivrée à MARSEILLE

le 04/11/2022

Pour le Préfet de Région,
la DREAL, par délégation⁽²⁾
l'adjointe à la cheffe du Pôle Régulation des
Transports

Françoise LUCZAK

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.